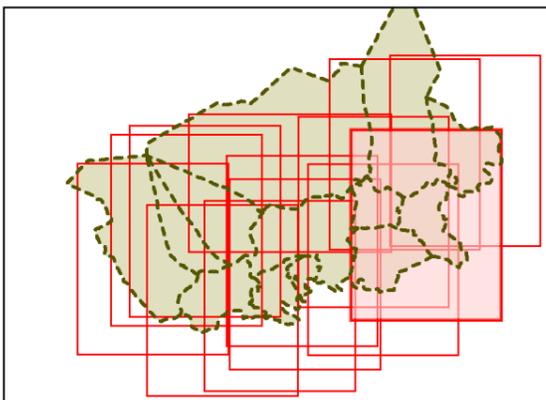


Limite amont modification Luy



—9.1— Ligne d'isocote	Lit mineur
Point remarquable de vitesse :	Hauteur d'eau inférieure à 1 m
Supérieur à 2 m/s	Hauteur d'eau entre 1 et 2 m
Entre 1 et 2 m/s	Hauteur d'eau supérieure à 2 m
Entre 0,5 et 1 m/s	3.13 Point remarquable de cote
Entre 0,2 et 0,5 m/s	Ouvrage de protection
Entre 0 et 0,2 m/s	Zone de sur-aléa

Affaire N° 8 32 0289	TRI Landes
Echelle : 1 / 25 000	Carte des surfaces inondables Type : Débordement de cours d'eau Événement : Aléa de probabilité moyenne
Janvier 2014	 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFECTURE DES LANDES
Chargé d'affaire : ELB	
Dessinateur : GDY	